



**Cette année encore, le mois d'avril n'a pas fait mentir le dicton. Avec des exceptions comme le lundi de Pâques qui a offert un cadre printanier à la désormais traditionnelle Omelette.**

**Mais avril, c'est aussi l'aboutissement de l'élaboration du budget de la Commune.**

**Ce numéro des Échos y est largement consacré. Retour sur ce mois riche en évènements et en infos.**

## LA MAIRIE COMMUNIQUE.

Le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire le 9 avril dernier, a approuvé, à l'unanimité, le Compte Financier Unique de l'année 2024 et voté le budget primitif 2025. La situation financière globale reste favorable et équilibrée.

Le Maire Emile RAGGINI, a présenté l'analyse financière des comptes 2024. **En section de fonctionnement**, 1 378 263 € de recettes pour 1 162 841 € de dépenses permettent de dégager un excédent annuel de 215 422 €.

L'excédent de fonctionnement cumulé après intégration des résultats de 2023 représente 412 742 €. Compte tenu des restes à réaliser de la **section d'investissement**, 454 165 € de dépenses engagées pour 255 529 € de recettes attendues, l'affectation des résultats sera de 245 924 €.

La capacité financière nette qui mesure, exercice après exercice, la possibilité de la collectivité à dégager des ressources propres pour financer ses investissements, s'élève pour 2024 à 127 976 €. La trésorerie au 31/12/2024 d'un montant de 378 584 € représente 4 mois de charges de fonctionnement, ce qui est supérieur aux normes conseillées. La dette financière 549 262 € au 01/01/2025 a diminué de 44 % depuis le début de cette mandature. L'encours de la dette sur la CAF brute qui permet de déterminer le nombre d'années pour la collectivité de rembourser ses emprunts est de 2 ans et demi.

Ces excellents résultats facilitent l'élaboration du budget 2025. Ce dernier s'élève à 2 390 695 € dont 823 446 € d'**investissements**. A ce montant, il convient d'ajouter les travaux de voirie 230 000 € qui seront exécutés par le SIC au cours de l'exercice 2025, ainsi que les travaux d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique.

Ce budget d'investissement, réalisé sans recours à l'emprunt, a été approuvé par opération.

Les plus significatives :

Sécurité : 77 306 €, PLU : 39 515 €, Bâtiments : 387 322 €, Mobilier : 55 485 €, Eclairage Public : 47 915 €, Remboursement de la dette : 89 169 €.

**La section de fonctionnement** de 1 567 248 € se caractérise par : **en recettes**, un gel des taux d'imposition, inchangés du fait de la commune depuis 2007, TH de 22.51%, TFB de 50.07% et TFNB de 70.85%; une baisse des dotations de l'Etat; une augmentation des produits domaniaux et des Travaux en régie à hauteur de 46 000 €; **en dépenses**, une maîtrise des dépenses à Caractères Général grâce notamment aux résultats de notre politique énergétique : changement des huisseries de tous nos bâtiments, passage en lampe LED de notre réseau électrique, coupure de l'éclairage la nuit. Majoration de la masse salariale due aux assurances du personnel, et à la majoration de 3% des cotisations patronales retraites. A cela s'ajoute une baisse des charges financières, conséquence du désendettement de la Commune : -53% au 31/12/2025. On note deux catégories de dépenses majeures jugées prioritaires par le Conseil municipal, les subventions aux associations 31 000 € à destination de nos 25 associations recensées et les dépenses relatives à l'école avec, en fonctionnement, 17 590 €, et en investissement, 13 200 €. Le prélèvement, pour équilibrer la section d'investissement, de 252 573 €, représente notre auto-financement.

Malgré un contexte économique difficile et incertain, un désengagement de l'Etat, la commune poursuit sa politique budgétaire et financière basée sur une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, le gel des taux d'imposition, le désendettement sans négliger l'investissement destiné à améliorer les conditions de vie des Lauranais.

## LÉGENDES ET TRÉSORS DE L'AUDE.

Vendredi 25 avril, de nombreux lauranais ont assisté à une soirée captivante au foyer de la commune. Le "conteur et lecteur de paysages", Jean-Pascal OLLIVIER, a passionné des participants attentifs, visiblement très intéressés par les nombreuses légendes de l'Aude et en particulier celles qui entourent l'Histoire de Wisigoths et leur Trésor enfoui, toujours recherché aujourd'hui par certains découvreurs; peut-être aura-t-il suscité des vocations! Un sympathique apéritif, offert par la Bibliothèque de Laure, a clôturé ce brillant exposé. Bravo aux organisateurs.



## LES 100 JOURS À L'ÉCOLE DES CAPITELLES

(COMMUNIQUÉ DE MARIE ROGER, DIRECTRICE)

Les élèves de l'école ont fêté dernièrement, le vendredi 11 avril, le centième jour de classe. Un décompte qu'ils avaient entamé dès la rentrée au mois de septembre. Arrivés fièrement dans leur école, pour l'occasion tous déguisés, ils ont pu participer tout au long de la matinée à différents ateliers autour du nombre 100 : tour 100'fennale, fresque des 100'tistes, course des 100 lièvres, 100 questions de culture générale...; sans oublier la fameuse chasse aux 100 œufs cachés dans la cour de l'école, tant attendue des élèves. L'après-midi, les élèves ont réalisé une exposition autour du nombre 100 avec des œuvres toutes originales, créées à l'école ou à la maison avec l'aide de leurs parents: une collection de 100 magnets (école maternelle), un paon à 100 pailles, une montgolfière à 100 ballons, une création avec 100 avions en papier... (CP/CE1) mais aussi une tortue à 100 capsules, une sirène à 100 perles, un hippocampe avec 100 coquillages, un aquarium de 100 poissons, un voilier à 100 bâtonnets de glace... (CE2/CM). Ce 100e jour a aussi été l'occasion de fêter dignement les vacances de printemps, malgré une météo un peu maussade, et de réunir tous les élèves dans une ambiance chaleureuse. Pour clôturer cette journée bien spéciale, les enseignantes accompagnées par les parents délégués ont ouvert les portes de l'école en fin d'après-midi proposant aux parents d'élèves et aux villageois une vente de gâteaux et un joli marché aux fleurs.



## COURSES D'ORIENTATION NATIONALES À LAURE-MINERVOIS

Samedi après-midi 29 Mars, et dimanche matin 30 Mars 2025, les abords du lac, et les forêts autour de Laure-Minervois ont connu une activité inhabituelle, étant le cadre de 2 courses d'orientation de niveau national. Il s'agissait d'une co-organisation entre le club Audois du COORE (Corbière Orientation Occitanie Raid Evasion), et le club Toulousain du TOAC'Oriente (Toulouse Olympique Aérospatiale club). Une cinquantaine de bénévoles étaient mobilisés, avec le soutien logistique précieux de la Mairie de Laure-Minervois, et de Carcassonne Agglo, et le soutien financier du Conseil Départemental. Le centre de course était situé sur la rive nord du lac de Laure-Minervois, offrant aux coureurs un cadre magnifique, et unanimement apprécié, d'autant plus que la météo a été plus clémente que prévue; la buvette, organisée par le Comité des Fêtes et l'ACCA de Laure (Association Communale de Chasse Agréée) a d'ailleurs connu une belle affluence!

La course d'orientation consiste à réaliser le plus rapidement possible un parcours reliant plusieurs points de contrôle positionnés sur une carte très détaillée, souvent hors chemins ou sentiers, avec juste l'aide d'une boussole et de la carte. Ont participé près de 600 compétiteurs de tous âges, venus de toute la France, dont certains parmi les meilleurs français de la discipline, mais aussi d'Espagne, et même quelques britanniques, lituaniens, et ukrainiens. Certains circuits, plus faciles, étaient accessibles aux non licenciés, coureurs à pied, mais aussi aux novices désireux de découvrir cette activité, aux familles et randonneurs.

Les participants ont ainsi eu l'occasion de se confronter aux «micro-reliefs» complexes du terrain (ravines, rochers, fa-

laises, ...), tout en découvrant certaines facettes du patrimoine du Minervois, entre autres les capitelles et les murs en pierres sèches. Nul doute que cela leur donnera l'envie de revenir dans la Région. La remise des récompenses aux meilleurs de chaque catégorie, sous forme de produits locaux, s'est tenue dimanche à l'issue des courses, en présence de Mr Raggini et Mme Fournil, pour la Mairie de Laure-Minervois, et de Mme Navarro-Estalle, pour le Conseil Départemental de l'Aude.





## UNE BELLE OMELETTE POUR LE LUNDI DE PÂQUES.



Encore un parcours sans faute pour notre Comité des Fêtes qui a concocté une journée très agréable pour un public nombreux à avoir répondu à l'invitation: chasse aux œufs, jeux pour les enfants, omelette géante et grillades, le tout en musique grâce au groupe "Lyric and Co" qui assurait l'animation.

Tous les participants ont été ravis et se sont régalés au cours de cette journée printanière où le soleil était de la partie.



## CATHARE 2025, UN EXERCICE MILITAIRE DU 3ÈME RPIMA

### EN TERRAIN LIBRE.

Laure- Minervois a été choisie pour servir de cadre à une partie de l'entraînement des parachutistes d'infanterie de marine. L'exercice, validé en étroite collaboration avec la préfecture de l'Aude, engagera une entité d'environ 800 parachutistes et jusqu'à 200 véhicules du 3ème RPIMA. et ce, entre le mardi 24 juin et le vendredi 27 juin 2025. Le jeudi 26 juin, le régiment traversera la commune, manœuvrant principalement en véhicule tactique mais parfois à pied. Son objectif est de s'emparer de Trèbes! Il y aura des combats sporadiques. L'autorité militaire nous fait savoir qu'elle s'engage à tout mettre en œuvre pour n'occasionner aucune gêne aux administrés, ni aucune dégradation sur la commune.

## DÉBROUSSAILLEMENT.

Il ne vous a pas échappé que nous subissons depuis des mois une période de sécheresse qui a fait l'objet, encore dernièrement, d'un nouvel arrêté préfectoral. Il s'en est suivi une actualisation des aléas incendies qui nécessitent une vigilance accrue en la matière. Prenez connaissance du document établi par la Mairie, joint à cet exemplaire des Échos, résumant les dispositions obligatoires à prendre en matière de prévention des risques d'incendies.





## MARDI 8 MAI, COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE DE 1939-1945.

La population de Laure-Minervois est invitée par la Municipalité à partager avec elle la célébration de l'Armistice en se rendant au monument aux Morts, pour un instant de recueillement, en hommage à ceux qui sont morts pour la France. Le rendez-vous est fixé à 11h, devant la Mairie d'où le cortège partira à 11h 15. Le Maire et le Conseil Municipal invitent ensuite les participants à se retrouver au Foyer, pour un moment de convivialité autour d'un apéritif. A l'issue de celui-ci, ils pourront rester pour partager le repas du souvenir, organisé de manière festive par l'association des «Aînés Ruraux». L'association nous fait savoir qu'il y aura, au menu, en entrée, une tagliatelle aux saumon fumé, surimi, crabe, crevettes et sauce cocktail, en plat, un canard à l'orange, accompagné d'un gratin dauphinois, suivi du fromage et du dessert. Le vin et le café seront offerts. Prix 20 €.

## UN PEU D'HISTOIRE: LA PLACE DES ACACIAS (ou place Étienne moulinié ?)

La place de notre centre bourg, récemment rénovée, que l'on continue à appeler place des acacias avait été rebaptisée en 1987, pour évoquer un personnage célèbre, né à Laure en 1599, Étienne Moulinier, compositeur et musicien à la cour. Elle résulte en fait de la démolition de l'ancienne Mairie, à la suite d'un incendie qui l'avait ravagée. Ce bâtiment était situé sur l'ancien emplacement de la maison consulaire et la rue de la Mairie permettait précisément d'y accéder (la mairie actuelle date de 1882, elle était alors une mairie – École). La place ainsi dégagée fut plantée très tôt d'acacias, d'où son nom.

Elle devient un lieu de rencontre et deux cafés s'y sont installés (on raconte que chacun d'entre eux était fréquenté par



des clients de sensibilités politiques opposées!), ainsi que des commerces; un des deux cafés est aujourd'hui le restaurant le Lauranais. Pourquoi avoir nommé cet espace la place Étienne Moulinier, comme il en

avait été décidé par la Municipalité d'alors? Remontons le temps: la maison natale d'Étienne Moulinier jouxtait la Maison consulaire et la maison épiscopale, vraisemblablement située à côté de l'actuel restaurant.

Cette maison dont son père, Jacques, avait hérité fut aménagée et progressivement agrandie. Jacques Moulinié est maître cordonnier à Laure. Il fait partie de la classe moyenne. Ses compatriotes le nomment procureur en 1593, puis consul de 1598 à 1640. A cette date, le notaire le déclare bourgeois. Il fait appel à un cousin pour favoriser en 1603 l'admission d'Antoine, le frère aîné d'Étienne à la Maîtrise de la cathédrale de Narbonne, vite rejoint par son cadet. Les deux frères y étudient jusqu'à l'âge adulte. Antoine précède Étienne à Paris où tous deux trouvent à s'employer à la cour de Louis XIII, puis de Louis XIV. Étienne Moulinié, attaché à Gaston d'Orléans, frère du roi s'illustre, dès 1624, dans la composition d'airs de cour, très prisés dans les salons. Il collabore à des ballets où les grands personnages, et parfois le roi lui-même, chantent et dansent. En 1665, il est de retour dans le Midi où il est nommé maître et intendant des États du Languedoc, chargé de composer et de diriger la musique religieuse et profane qui accompagne, chaque année, la session des états, assemblée de délégués de toute la province. Il meurt en 1676, vraisemblablement au cours d'un voyage. Il avait donc été tout à fait justifié d'avoir mis à l'honneur ce musicien novateur, précurseur de la musique baroque. **Alors, place des acacias ou place Étienne Moulinié?**

## MUTUELLE COMMUNALE CARCASSONNE AGGLO.

Vous avez été nombreux à vous présenter lundi 28 avril à la permanence assurée par le cabinet ORION. Certains n'ont pas pu assister à cette permanence, aussi nous les invitons à se rapprocher du cabinet en téléphonant au 04 68 10 01 64 ou par mail, à l'adresse suivante, [contact@orion.fr](mailto:contact@orion.fr) ou encore sur place, 15 route minervoise à Carcassonne.

## FLASH DE DERNIÈRE MINUTE

" La mairie vous informe que :  
le prochain ramassage  
des encombrants s'effectuera  
exceptionnellement  
**le mercredi 28 Mai 2025**  
au lieu du vendredi 30 Mai 2025,  
Merci de votre compréhension"

## AGENDA

- **8 mai**,  
cérémonie de l'Armistice de 39-45.
- **18 mai**,  
vide grenier à Rieux,  
organisé par le HMO.
- **1er juin**,  
vide grenier à Rieux,  
organisé par le HMO.